



SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



DEROULEMENT DE LA FORMATION

CONDITIONS D'ADMISSION :

Après une classe de Troisième, selon les procédures définies par le Ministère de l'Education Nationale, comme pour toutes les autres entrées en classe de Seconde.

Les vœux d'orientation complétés par l'établissement d'origine seront examinés en commission d'affectation académique.

MODALITES DE LA FORMATION :

Horaire hebdomadaire : 30 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La formation a pour objectif principal de consolider les bases en enseignement général : biologie, mathématiques, français, sciences physiques, histoire géographie, de se familiariser avec les sciences agronomiques et d'approfondir la biologie.

La formation doit permettre aux élèves déjà déterminés de confirmer leur choix, aux élèves indéterminés de tester leurs goûts et leurs aptitudes, d'affiner progressivement leur choix d'orientation, afin de déterminer la série et la spécialité qu'ils suivront en première et terminale.

CAMPUS Louis Giraud

Adresse postale

310 Chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS SERRES
<http://epl.carpentras.eduagri.fr>

LYCEE

Tél. 04 90 60 80 80
Fax 04 90 60 13 44
legta.carpentras@educagri.fr

ORIENTATIONS ET DEBOUCHES :

A la fin de cette classe d'orientation, les élèves ont plusieurs possibilités de poursuites d'études.

Dans un Lycée Agricole :

Classe de Première conduisant à un Baccalauréat technologique S.T.A.V.

Classe de Première conduisant à un Baccalauréat scientifique

Classe de Première baccalauréat professionnel, (après tests de positionnement, et avis du chef d'établissement d'accueil).

A l'Education Nationale :

En classe de Première générale ou technologique.

Classe de Première baccalauréat professionnel, (après tests de positionnement, et avis du chef d'établissement d'accueil).



Fonds social européen



ARCHITECTURE DE LA FORMATION

L'enseignement d'exploration **E.A.T.D.D *** (Ecologie– Agronomie – Territoire et Développement Durable) est spécifique à l'Enseignement Agricole.

* l'enseignement d'exploration EATDD correspond pour l'élève à 108 heures, ainsi réparties :

Biologie – écologie	36 h
Agronomie	18 h
Zootecnie	18 h
Education socioculturelle	18 h
Histoire – géographie	9 h
Sciences économiques et sociales	9 h

OPTIONS FACULTATIVES : 3 heures

VTT et Musculation (*maniabilité, slalom, cross, mécanique, orientation, apprentissage de la sécurité, autonomie de pratique en distinguant les notions de prise de risque et de sécurité*)

Hippologie et équitation

Pratiques professionnelles

Rugby et Musculation (filles et garçons) - *Inscription en début de formation et suivre l'option pendant l'intégralité de la formation scolaire.*

(Séances : technique individuelle, tactique, renforcement musculaire, récupération. Compétitions scolaires : championnat UNSS rugby à 7, championnat de France des Lycées agricoles).

Pratiques sociales culturelles (*Arts plastiques. Arts dramatiques. Cinéma, audiovisuel*)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS = 23 h 30			
Enseignements	Nombre heures Cours	Enseignement optionnel général	Accompagnement personnalisé = 2 h
Français	4 h	3 h : EATDD****	Chaque élève en bénéficie à raison de 2 heures par semaine, pour : Lui apporter la méthodologie nécessaire l'aider dans les disciplines où il a des difficultés, lui permettre d'approfondir ses connaissances dans les autres l'aider à construire son parcours professionnel
Histoire – Géographie	3 h		
Langue vivante A : Anglais + Langue vivante B (Espagnol ou Allemand ou Italien)	5 h 30		
Mathématiques	4 h		
Physique – Chimie	3 h		
Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T)	1 h 30		
EPS	2 h		
Enseignement moral et civique	0 h 30		
Sciences économiques et sociales	1 h 30		
Sciences numériques et technologie	1 h 30		